

Etienne HELIN

A propos d'une Histoire
de Wallonie;

tiré à part de

La Vie Wallonne, t. XXIX,
p.57-61, in-8°
Liège, 1955.

A propos d'une *Histoire de Wallonie*

Il existe quelques histoires de Liège et de sa principauté ; il en existe du Hainaut et du Luxembourg, sans compter nombre d'ouvrages consacrés au passé de nos villes et de nos seigneuries ; mais pour la Wallonie dans son ensemble, rien. Une histoire de nos régions, assez copieuse pour combler les lacunes des manuels d'histoire de Belgique muets à leur égard, assez ramassée néanmoins pour ne pas décourager l'« honnête homme », était d'avance la bienvenue. De fait, celle qu'a publiée récemment M. Lucien Marchal ⁽¹⁾ a été saluée, dans la presse, par un concert d'éloges. On a parlé de la « puissance de sa dialectique », de sa « valeur objective et scientifique », de sa « rigoureuse logique » (*Le Figaro littéraire*) d'une œuvre « magistrale » (*Combat*), « rigoureusement ordonnée par un historien probe et calme ».

Les acclamations passées, il convient d'y regarder de plus près. Disons-le tout de suite, que l'on se place au point de vue de l'historien ou à celui du Wallon, l'examen est profondément décevant.

L'historien tout d'abord fera grief à M. Marchal d'avoir produit un ouvrage à thèse, inspiré d'une idée *a priori*. Ne pouvant écrire, comme M. Julien Benda l'a fait pour la France, une *Histoire des Wallons dans leur volonté d'être une nation*, il s'est rabattu sur une *Histoire des Wallons dans leur volonté de « rejoindre la Nation »*, c'est-à-dire d'obtenir leur rattachement à la France. Ce qui est, il faut le reconnaître, beaucoup moins vraisemblable. Mais entre l'*Esquisse* de M. Benda et l'*Histoire* de M. Marchal, il y a d'autres différences. L'essayiste français ne se donne pas pour historien : en marge d'une histoire que tous ont eu l'occasion d'apprendre dès l'école primaire — et dont les données essentielles sont dans toutes les mémoires —, il propose sa propre interprétation. Notre auteur, lui, veut faire passer pour une histoire un exposé tendancieux pour lequel l'absence d'autres ouvrages sur la question — fût-ce un manuel élémentaire — lui baille la partie belle, en empêchant tout contrôle, sinon de la part des spécialistes. Et, pour donner plus de crédit à ses assertions, il se pare ⁽²⁾ du titre de « licencié en Histoire de l'Université de Liège » auquel il n'a pas droit. Il y a tromperie à la fois sur la marchandise — puisqu'on vend comme Histoire ce qui n'est qu'une œuvre de parti pris — et sur la qualification de l'auteur — et ceci engage la réputation de l'école historique liégeoise.



Ainsi, « l'histoire de la Wallonie est celle de ses efforts pour rejoindre la Nation » (p. V). Ce *leit-motiv* est repris à satiété au cours de tout l'exposé. Qu'il s'agisse des avatars du Tournaisis, des tentatives du bourgmestre La Ruelle à Liège, de l'industrialisation au siècle dernier ou

(1) Lucien MARCHAL, *Histoire de Wallonie*, 300 pp. in-8°, Editions Europax, Bruxelles, 1952 (300 francs).

(2) Sur la couverture du moins, non pas sur la page de titre : précaution utile au cas où il lui arriverait quelque ennui ?

de l'apathie intellectuelle contemporaine, M. L. Marchal ne manque pas une occasion d'épiloguer sur la « destinée » ou l'« évolution rationnelle » de la Wallonie qu'est son rattachement à la France (pp. 118, 127, 129, etc.). Que celui-ci réussisse et nous sommes « sauvés » ; qu'il échoue et nous sommes des « victimes », « enlisées dans l'obscurantisme », vouées à une fatale « décrépitude ». Voilà pour l'interprétation des faits. Le critère qui préside aux jugements portés sur les personnages est du même acabit. Voulez-vous la preuve du « caractère de comte wallon » qui marque un Regnier au Long Col (IX^e siècle) ? Ce n'est pas compliqué : « Il était tellement wallon que son premier soin fut de s'entendre avec le roi de France » (p. 38). Si, en 1794, Levoz et Bassenge font preuve d'une « largeur de vues que certains historiens ne paraissent pas comprendre », c'est qu'ils prônent la réunion du pays de Liège à la France (pp. 229-230).

Telle est la thèse de M. L. Marchal. La constitution belge garantit la liberté des opinions et nous nous garderons bien de vouloir le faire démordre des siennes. Mais, puisqu'il fait tant que de les imprimer, force est de constater qu'il défend son point de vue avec une insigne maladresse.

Les partisans de l'annexion à la France ne lui pardonneront pas d'avoir passé sous silence des centaines de faits qui militent en faveur de leur thèse. Il semble tout ignorer des journaux des XIX^e et XX^e siècles, de la correspondance diplomatique, des observations de voyageurs étrangers. Il a voulu, nous dit-il, construire « une charpente ». Admettons-le et ne lui tenons donc pas rigueur s'il n'a pas ouvert les lourds recueils de Colenbrander, s'il n'a rien retenu de Jolivet ni de W. E. Frye. Il est déjà moins admissible qu'il n'ait tiré aucun parti de mises au point limitées mais riches d'enseignements comme celles de MM. L. Guillaume et J. Stengers, pour n'évoquer ici que deux articles récents consacrés à l'opinion publique au début de l'indépendance belge ⁽³⁾. Pas un mot des résultats acquis par R. De Maeyer au sujet des villas romaines ; par E. Fairon, P. Harsin, P. Lebrun et tant d'autres sur les métiers et les industries liégeoises ; ou par G. de Froidcourt sur le mouvement intellectuel au siècle des lumières ! Plus surprenante encore l'omission de vastes synthèses, répandues dans un public qui dépasse largement le cercle des historiens de profession : la thèse de M. J. Lejeune sur la naissance de la patrie liégeoise, celle de M. R. Demoulin sur les journées de septembre 1830, l'ouvrage de M. F. Rousseau sur le pays mosan et celui de M. M.-A. Arnould sur l'historiographie belge. M. L. Marchal, « licencié en Histoire », ignore sereinement la quasi totalité de la production historique contemporaine. Plusieurs des auteurs qu'il invoque — de Gerlache, Henne, Juste, Verhaegen — sont singulièrement dépassés ⁽⁴⁾.

⁽³⁾ L. GUILLAUME, *Sentiment liégeois et sentiment français en 1830 et 1831*, dans *La Vie Wallonne*, tome XXIII, pp. 17 à 34, in-8°, Liège, 1949. — J. STENGERS, *Sentiment national, sentiment orangiste et sentiment français à l'aube de notre indépendance*, dans la *Revue belge de philologie et d'histoire*, t. XXVIII, p. 993-1029 et t. XXIX, p. 61-92, in-8°, Bruxelles, 1950-1951.

⁽⁴⁾ L'auteur ne donne aucune référence précise et plusieurs de ses citations restent incontrôlables (pp. 12, 18, 135, etc.).

En fait cependant, sa source principale est Henri Pirenne. L'*Histoire de Belgique* est l'arsenal dont il a tiré une foule de courtes citations qui, isolées de leur contexte, lui fournissent tantôt une cible facile (pp. 132, 164, 284) tantôt ses meilleurs arguments (pp. 121, 133, 187, 189, etc.). En somme, l'*Histoire de Wallonie* prend à tel point le contrepied de l'*Histoire de Belgique* qu'elle en est comme le décalque et l'on peut même se demander si la première serait intelligible sans la seconde. Contredire, c'est encore imiter.

Pour le reste, une totale indigence d'idée affecte les chapitres de l'*Histoire de Wallonie*. Car, qui pourrait confondre avec l'effort de réflexion exigé de tout historien, l'obsession qui tantôt clame à l'impérialisme flamand en plein XII^e siècle (p. 52), plus loin intitulé « La prépondérance bruxelloise » le chapitre consacré à la politique bourguignonne (p. 77-129) et s'effarouche de découvrir que, dans les Pays-Bas autrichiens, « tous les postes de direction appartiennent aux Flamands » (p. 207) ? De même, ne perdons pas notre temps à argumenter avec M. L. Marchal lorsqu'à maintes reprises, il exhale ses regrets de ne point appartenir à une « grande nation » (pp. 128-129, 188, 192, 198, 206-207, 280). Il offre alors au psychologue un cas curieux de frustration politique ; à l'historien, il ne fournit pas la moindre analyse.

La faiblesse fondamentale de ses conceptions se manifeste dès la préface (p. V). Voici comment il réfute l'objection de ceux qui dénie la moindre unité à l'histoire des régions wallonnes : « C'est exact, mais on peut en dire autant de la Belgique ». Il emboîte ainsi le pas aux nationalistes belges pointus, à ceux qui montent en épingle les indices d'une impossible unité et s'évertuent à minimiser les heurts et les diversités.

Certes, il y a toujours pour l'historien quelque péril à définir le cadre géographique dont il veut décrire l'évolution et, au point de vue scientifique, le découpage d'une aire spatiale est aussi arbitraire que celui d'une tranche chronologique. Mais, au point de vue pédagogique, tout l'art est d'aboutir à un exposé qui présente assez de cohérence pour entraîner l'adhésion du lecteur puis se prêter à la vulgarisation ou à l'enseignement. Sur ce plan, l'*Histoire de Wallonie* ne soutient pas la comparaison avec le plus médiocre manuel d'histoire de Belgique. C'est que M. L. Marchal se soucie fort peu de préciser les termes dont il use sans cesse.

La Wallonie ? Son histoire n'a d'autre trame que celle des tentatives de réunion à la France (pp. V, 38, 236). Aussi trouve-t-elle rarement l'occasion de s'affirmer, ce dont notre apprenti-Pirenne doit parfois convenir (pp. 189, 190, 277, 281, 288, 297).

La France ? Que son intervention chez nous se manifeste par les intrigues d'une Louis XI, par l'idéologie des sans-culottes ou dans les rêveries velléitaires d'un Napoléon III, notre auteur veut ne voir que « la Nation ».

Quand effectivement il y eut annexion, il se montre soudain beaucoup plus discret et met une sourdine à son enthousiasme. Il reconnaît que la

réunion a placé Wallons, Thiois et Allemands sur le même pied, ce qui est franchement « décevant » (pp. 232, 236). Pourquoi ne souffle-t-il mot du bonheur que doivent goûter nos frères de Thionville, Valenciennes ou Lille à la suite du rattachement qui les a « sauvés » ?

Avare de précisions sur les pièces maîtresses de son système, notre historien témoigne moins de réserve quand il s'agit d'épisodes secondaires. Admirons plutôt avec quelle aisance il se hisse au niveau intellectuel du lecteur d'*Europe-Amérique* : lors de l'achat du comté de Namur,

« Philippe jura tout ce qu'on voulut : à un serment près ! Ainsi les Namurois eurent le sentiment qu'ils n'avaient pas été vendus comme des lapins en cage. C'était une consolation. » (P. 77.)

Mais là où il excelle, c'est à trouver ces formules frappantes, qui donnent l'illusion aux pense-petit d'avoir compris, moyennant quelque anachronisme, ou encore en ravalant les grands événements à la mesure des plus mesquines préoccupations. Avec une pareille optique, voici, par exemple, quel est le bilan des croisades :

« le départ de toute cette racaille fut donc un bon débarras et ce fut le principal avantage que la Wallonie retira de la guerre sainte » (P. 33) et l'appréciation sur Mazarin, qui avait rêvé de provinces belges indépendantes :

« Il fut le premier fédéraliste belge. » (P. 185.)

Mieux encore, M. L. Marchal n'hésite pas à redresser le cours de l'histoire et à indiquer comment les choses *auraient dû* se passer :

« Si les Wallons des Pays-Bas avaient eu la formation politique des Liégeois, ils eussent voté comme eux, c'est-à-dire pour l'annexion. » (P. 237.)

Par ailleurs, il n'éprouve aucune gêne à se contredire. Que pense-t-il, entre autres, de la centralisation ? Lorsqu'elle est l'œuvre de Philippe le Bon, elle est l'instrument de la « dictature » ⁽⁵⁾ ; mais si à Liège, en 1684, la destruction de l'autonomie communale au profit du Prince se fait avec la complicité de Louis XIV, c'est que la « continuation du régime liégeois était devenue une impossibilité absolue ». Le règlement de 1684 sera aboli par les patriotes en 1789 : la démocratie liégeoise est miraculeusement redevenue viable « car, cette fois, elle serait nourrie de la sève française ». (P. 198-199.) Mêmes variations d'éclairage quand il s'agit de qualifier les choix politiques. Ni les *Malcontents* qui se rallient à Farnèse (p. 149), ni le comte de Lalaing, ni les conspirateurs de 1633-1634 (p. 163) n'ont pu, selon lui, trahir au profit de la France une Belgique qui n'existait pas ; en revanche, les nobles wallons qui servent à la cour de Bourgogne ou d'Espagne sont « collaborateurs » ou vendus (p. 119-122), et « traîtres » les Bruxellois qui font le coup de feu contre les Français dans la forêt de Soignes (p. 228).

*
**

(5) Page 123. A la p. 141, M. L. Marchal nous rappelle pourtant que les provinces belges avaient « vécu autonome, même sous les ducs de Bourgogne ». Il explique que l'on ne peut dépasser le stade de « l'émiettement moyenâgeux », « atteindre une haute civilisation » sans centraliser (p. 192) !

Quant aux omissions, on se demande s'il faut les mettre sur le compte de l'ignorance ou de la partialité. Au lecteur d'apprécier : pas un mot de la présence de Louis XI à Liège lors de la destruction de 1468 (p.111), ni du caractère mi-thiois, mi-roman de la Flandre jusqu'aux conquêtes de Louis XIV (p. 131). La Contre-Réforme, qui marqua si profondément le catholicisme belge, est résumée en six lignes (p. 159) : « cléricisation massive de la Flandre », hérétiques que l'archiduc Albert fait « rôtir »... Les pages consacrées à l'économie liégeoise (pp. 212 et suiv.) passent sous silence son orientation vers Francfort et Amsterdam non plus qu'elles ne disent quoi que ce soit de son étouffement délibérément voulu par la politique de Bruxelles, mais au profit des industries concurrentes des pays de Charleroi, Namur et Herve.

M. Lucien Marchal croit se mettre à l'abri du reproche de négliger les arts et les lettres, le folklore et la langue en déclarant dans sa préface (p. V) que c'est de propos délibéré. En un temps où les historiens ménagent une place de plus en plus large aux valeurs de civilisation, c'est une lacune bien impardonnable. Les tendances de l'ouvrage donnent à penser, qu'elle est due à la crainte de voir se manifester ici une originalité wallonne incompatible avec l'intégrationnisme français de l'auteur.

On ne comprend pas qu'ayant poursuivi son exposé jusqu'au delà des accords Benelux, il n'ait rien dit non plus de la guerre 1940-1945. Est-ce parce que, vis-à-vis de l'occupant, tant de bons Wallons n'ont voulu être que Belges ? Ou bien parce qu'il aurait fallu dire deux mots de certain *Comité National Wallon* que M. L. Marchal doit pourtant fort bien connaître ?

Après les omissions, signalons quelques trouvailles : au XI^e siècle, les abbayes de Stavelot-Malmedy sont des « sentinelles avancées de la pensée liégeoise dans l'Est » (p. 43) ; à partir des duc de Bourgogne, Bruxelles « devient le rendez-vous de tous les ambitieux qui cherchent à faire carrière » (p. 135) ; avant 1914, les Flamands « se prélassaient dans leur misère » et n'ont fourni au Parti Ouvrier Belge que quelques chefs (p. 279). La guerre de 1914-1918 est évoquée en quatre lignes et uniquement sous l'angle de son incidence sur l'unité belge.

« Heureusement — tel est le sentiment que M. Marchal prête à ceux qui croient à une âme belge — en 1914, la Belgique est violée. L'espoir revient. De ce viol peut sortir l'âme unique que l'on espère. » (P. 280.)

De la hardiesse de l'image ou de l'élévation des sentiments, que faut-il admirer le plus ?

Les erreurs de détail foisonnent, côte à côte avec les truismes les plus éculés. A quoi bon les relever ⁽⁶⁾ ? Le manque de proportion dans l'exposé, des retours en arrière qui perturbent l'ordre chronologique

(6) Certaines sont assez révélatrices quant à l'information de l'auteur : « les fonts baptismaux de l'église Saint-Remy à Liège » (p. 50), l'intervention de Frédéric II dans la révolution liégeoise de 1789 (p. 222). — Les connaissances (?) philologiques de M. L. Marchal ont été sévèrement jugées par M. J. HERBILLON dans *Les Dialectes belgo-romans*, tome X, pp. 141-143, in-12, Bruxelles, 1953.

(pp. 72-73, 197, 221) achèvent de faire de l'*Histoire de Wallonie* le type de l'ouvrage bâclé.

*
**

La forme pourrait-elle compenser l'absence de fond ? Hélas ! non ! L'auteur ne voit ni les hommes ni les paysages qu'ils ont animés de leur drame. Il doit faire appel à Demangeon pour évoquer la vallée de la Meuse et décrit l'Ardenne en comptant les jours de gelée à Bastogne (pp. 9, 11). Il semble tout aussi inapte à l'observation psychologique. A défaut d'une histoire unifiée, les Wallons ont peut-être en commun un mode de vivre ou de sentir ? Lequel ? Et l'on aimerait savoir si les mille nuances des représentations collectives trouvent dans le passé leur explication. Pourquoi le Liégeois suscite-t-il les réflexions narquoises de ses voisins et l'Ardennais éveille-t-il l'antipathie des gens de la Gaume ou du Condroz ? Pareilles préoccupations n'effleurent jamais l'esprit de M. L. Marchal, sans cesse occupé d'élucubrations étroitement politiques. Pour lui, considérer l'admirable diversité des régions, c'est faire preuve de « féodalisme », garder une mentalité moyenâgeuse », sombrer dans le « courant folklorique » (pp. VII, 204, 288, 296).

Il faut voir avec quelle assurance de plume il dénie l'existence d'une nationalité liégeoise (p. 225). Elle résulte d'une méprise d'ignorants qui ont confondu l'emploi administratif d'un terme avec celui qu'il a « dans les sciences sociales » ! Ne suffit-il pas d'invoquer « quelques notions de sociologie » pour être en mesure de faire la leçon à Henri Pirenne ? (P. 284.)

Non content au surplus d'infuser, grâce à ces notions de sociologie, un sang nouveau à l'Histoire, il a abandonné le langage académique et l'a dotée d'un verbe nouveau, expressif et haut en couleur ! Résurrection du passé. Les personnages historiques sont célébrés avec les accents dont usent les chroniqueurs sportifs à l'égard des champions du ring et de la pédale,

[Henri le Guerroyeur] « un as de la politique matrimoniale », « avait rossé les comtes de Hollande et de Gueldre ». (P. 73.)

Le conflit de Liège contre les ducs de Bourgogne est une lutte « au finish » (p. 79) et, au xviii^e siècle, les Pays-Bas servent de « ring » à l'Europe (p. 185). Les Dinantais administrent au commando de Blondeau « une sévère leçon » (p. 88). Parfois, on croit assister à une explication entre gens du milieu :

« Dès que Guillaume aperçut [Louis de Bourbon], il lança son cheval contre lui et lui porta un coup de dague dans la gorge. Ce fut du travail rapide et bien fait [...] Ce petit incident réglé, La Marck occupa la ville. » (Pp. 115-116.)

Qualité des sentiments, discrétion dans les jugements, c'était bon pour les écrivains de la vieille école ; il faut appeler un chat un chat et ne plus faire tant de manières :

— Heureusement pour lui (*d'un certain point de vue*), Adolphe de la Marck rendait son âme à Dieu l'année suivante. Des historiens disent

qu'il est mort fatigué. Il en avait assez [...] S'il était fatigué, Adolphe a bien fait de disparaître.» (P. 70.)

- Jacqueline de Bavière, « une beauté : de nos jours, elle aurait pu être Miss Hainaut ». Mais « il faut dire qu'elle était un peu braque ». (P. 78.)
- Dans le paragraphe intitulé *La main de Louis XI* (p. 109) : « On peut avoir n'importe quelle opinion sur l'intelligence des Liégeois, mais on ne peut tout de même pas les prendre pour des imbéciles intégraux. » [Les Liégeois] « n'ont pas du jus de navet dans les veines ». (P. 137.)
- « On le décapita [Gilles de Metz] séance tenante. Heureusement, il était vieux. » (P. 98.)
- Le mariage de l'infante Isabelle : « Il fallait donc lui trouver un homme pour servir de paravent. Philippe en avait un sous la main, un nommé Ernest d'Autriche, un archiduc ». Ernest meurt en 1595 : « La prise de la citadelle de Huy n'est pas une raison suffisante pour mourir : il devait avoir un organe faible, le cœur, les poumons, le foie ? [...] Quant à Isabelle, cela lui était égal d'épouser Albert ou Ernest puisque c'étaient des frères. » (P. 158.)

Le tout est parsemé d'expressions et d'images qui rappellent le styliste de *La mauvaise carte*, dont un chapitre s'intitulait « Léopold III pousse son lit devant son trône ». Voici la Meuse « épine dorsale de la Wallonie » (p. 11), la comtesse Richilde « qu'on suppose de descendance hennuyère » (p. 52) et Elisabeth de Görlitz « une veuve sur le retour » (p. 78).

La conclusion nous apprend (p. 297) que le « standing intellectuel des Wallons est un des plus bas d'Europe » (7). On ne dénierait pas à M. L. Marchal le mérite de s'être mis au niveau de son public. Mais, dans tout cela, que devient le goût français ?

*
**

Quelques lignes n'auraient-elles pas suffi à régler le compte d'un livre d'une aussi éclatante nullité ? Si nous avons tenu à édifier nos lecteurs sur cette *Histoire de Wallonie*, c'est qu'elle prétend mobiliser les faits historiques au service d'une cause politique. Les nationalistes de tous les pays se sont en vain essayés à ce jeu et M. L. Marchal partage les simplismes des plus funestes d'entre eux.

Un réalisme sommaire d'abord : la réussite est la suprême justification (8). C'est ainsi que les activistes wallons de 1917 bénéficient d'une étrange indulgence car, si les projets de paix blanche avaient abouti, « leur action n'aurait pas été inutile » (p. 285). Avec pareil oppor-

(7) Relevons en passant ce brevet d'incapacité décerné implicitement à tous les artistes, professeurs et savants de Wallonie, aux échevins de l'Instruction publique et aux ministres eux-mêmes. Il n'a pas empêché le Ministère de l'Instruction publique d'honorer de sa souscription l'*Histoire de Wallonie*. C'est du moins ce qu'apprend le prospectus.

(8) M. L. Marchal invoque, par exemple, l'échec de la Convention belge pour nier l'existence d'un désir d'union entre Belges en 1789 (p. 228). Avec une belle inconséquence, il omet de tirer la conclusion des échecs enregistrés par les partisans du rattachement à la Nation : comte de Lalaing, conspirateurs de 1633-1634 et bourgmestre La Ruelle. Quand elles se font en faveur de l'Autriche, pareilles tentatives lui paraissent « à peine croyables » (p. 239).

tunisme, que ne peut-on légitimer ? Erard de la Marck a eu bien raison de « lâcher la France » et de se laisser acheter par Charles-Quint qui, sans cela n'eût pas manqué d'absorber sa principauté (p. 138). Les votes en faveur de l'annexion furent truqués ; qu'importe ? « Il n'eût pas été possible de faire autrement » avec une masse illettrée (p. 232).

Au besoin la « race » ou le « tempérament du peuple » (p. 59), surgissent comme un *deus ex machina*. Les Wallons ne pouvaient pas devenir Réformés puisque le « protestantisme est d'essence nordique ». Ces Nordiques, d'ailleurs, sont de bien méchantes gens. En 1702, ils se liguent contre la France pour l'empêcher d'atteindre ses frontières naturelles (p. 192). De 1815 à 1830, les Wallons doivent « subir un régime nordique » (p. 241), mais ensuite les Nordiques sont obligés de tolérer des officiers français dans l'armée belge (p. 258). Le mythe du sang tient lieu d'explication. Pas de haute civilisation intellectuelle dans la Wallonie du XVIII^e siècle, séparée de la France, car « le sang de la Nation doit pouvoir circuler librement dans toutes les artères » (p. 210) et si, de nos jours, la population reste engourdie dans « sa torpeur médiévale », c'est que « les Wallons sont des Celtes abâtardis par suite de nombreux mélanges. Ils n'ont plus le cran des Celtes purs tels que les Irlandais » (p. 297).

Plus déplaisant encore que ce racisme mal évacué est le mépris que l'auteur professe pour le peuple wallon. L'utilitarisme de celui-ci « paraît congénital » (p. 23) ; les mercenaires hennuyers recrutés par Charles-Quint « jouaient le même rôle que la Légion Wallonie de Degrelle » (p. 135) ⁽⁹⁾. Quant aux nobles, ils sont comparés à des « chefs de tribus congolaises » (p. 136). Au siècle suivant, c'est « un peuple de culs terreux, un peuple de bêtes de somme » et, à l'exception des Liégeois, les Wallons sont « tombés dans une effroyable veulerie » ; ce sont des « gogos » qui ont « atteint le stade de l'imbécilité intégrale » (pp. 186, 188-190). Le Namurois et le Luxembourg sont « les provinces intellectuellement faibles » (p. 234) et, après la chute de Napoléon, les Wallons végètent dans « l'indigence culturelle » (p. 279). La dernière page du livre est un sombre tableau de leur déchéance.



Pour conclure, cette pseudo-*Histoire de Wallonie* n'est qu'un pamphlet, sans le laconisme et sans la verve qui font l'attrait de ce genre littéraire. Œuvre partisane que n'anime aucune passion généreuse, elle fournira de faciles moyens pour ridiculiser la cause wallonne, comme naguère les thèses de Pirenne se sont avérées vulnérables pour avoir été travesties par des Belges, nationalistes intempérants.

Etienne HÉLIN.

⁽⁹⁾ Le paragraphe s'intitule « servilité » et se termine par un beau couplet sur l'inconscience de ceux qui se glorifient de leur loyalisme à l'égard d'Hitler. On se souvient qu'au début de l'occupation allemande, M. L. Marchal collabora à *La Gazette de Charleroi*. Un de ses livres a pour titre « La mauvaise carte ».

